

Désignation de l'entreprise SARL H & A FINANCES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

Néant Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires			209		210					
	Production vendue	{	biens	{			215		214					
			services *				217		218	234 000	225 701			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222					
	Production immobilisée *								224					
	Subventions d'exploitation reçues								226					
	Autres produits								230	8 543	7 644			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	242 543	233 345			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234					
	Variation de stock (marchandises) *								236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242	14 848	8 404			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *						243	673	)	244	6 607	4 951		
	Rémunérations du personnel *								250	173 135	167 024			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	55 221	42 874			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce						255		)	254				
	Dotations aux provisions								256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		{	262	5	4	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260						
	Total des charges d'exploitation (II)								264	249 817	223 258			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(7 274)	10 086			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280	108 579	101 940			
	Produits exceptionnels (IV)								290					
	Charges financières (V)								294	258	107			
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347		(VI)	300	10 621	(433)	
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)								306	(451)	1 757			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	90 877	110 596				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	90 877	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318					
	Provisions non déductibles *								322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	(451)				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330	7 361				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999					
Dédctions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. sexdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	100 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G													
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354	2 213
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :											360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372	2 213	

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450.000 €
SIEGE SOCIAL : ZI DE MOLINA LA CHAZOTTE - 191 ALLEE LAVOISIER
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS ST ETIENNE

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Franck DUFOUR

DocuSigned by:
Franck DUFOUR
D1C7B65DA83440D...

Désignation de l'entreprise										SARL H & A FINANCES										Néant			*																																				
Adresse de l'entreprise										191 RUE LAVOISIER										42350 LA TALAUDIERE																																							
Numéro SIRET *										5	0	4	6	3	5	8	8	9	0	0	0	1	8	Durée de l'exercice en nombre de mois *										1	2	Durée de l'exercice précédent *										1	2												
																				Exercice N clos le										3 1 1 2 2 0 2 3										Exercice N-1 clos le										3 1 1 2 2 0 2 2									
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010			012																																																			
			Autres *		014	227		016	227																																																		
	Immobilisations corporelles *		028	4 707		030	3 707		1 000		1 000																																																
	Immobilisations financières * (1)		040	410 040		042			410 040		420 661																																																
	Total I (5)		044	414 974		048	3 934		411 040		421 661																																																
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
Marchandises *				060			062																																																				
Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																																																						
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*		068	46 800		070			46 800		36 841																																															
		Autres * (3)		072	102 291		074			102 291		140 243																																															
Valeurs mobilières de placement		080			082																																																						
Disponibilités		084	162 477		086			162 477		90 089																																																	
Charges constatées d'avance *		092	3 993		094			3 993		3 300																																																	
Total II		096	315 561		098			315 561		270 473																																																	
Total général (I+II)		110	730 535		112	3 934		726 601		692 134																																																	
PASSIF										Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	450 000										450 000																																					
	Ecart de réévaluation										124																																																
	Réserve légale										126	25 530										20 000																																					
	Réserves réglementées*										130																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *					131						)	132	74 494										39 427																																			
	Report à nouveau										134																																																
	Résultat de l'exercice										136	90 877										110 596																																					
	Subventions d'investissement										137																																																
	Provisions réglementées										140																																																
	Total I										142	640 901										620 023																																					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges										154																																																
	Emprunts et dettes assimilées										156											4 481																																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés										166	13 369										6 276																																					
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)					169	11 044					)	172	71 237										60 239																																			
	Comptes courants d'associés										173	1 095										1 115																																					
	Autres dettes										175																																																
	Produits constatés d'avance										174																																																
	Total III										176	85 700										72 110																																					
	Total général (I + II + III)										180	726 601										692 134																																					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193				(4)	Dont dettes à plus d'un an			195																																														
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182																																														
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184																																														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

H & A FINANCES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 450.000 €
SIEGE SOCIAL : ZI DE MOLINA LA CHAZOTTE - 191 ALLEE LAVOISIER
42350 LA TALAUDIERE
504 635 889 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 19-04-2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 90.877,26 € de la manière suivante :

- A la Réserve Légale, 5 % du bénéfice de l'exercice, soit la somme de4 543,86 €
- Le solde, à titre de dividendes aux associés, soit la somme de86 333,40 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 90.877,26 €.

L'Assemblée Générale décide également de prélever sur le compte « Autres Réserves » la somme de 3.666,60 € pour être attribuée en totalité aux associés, à titre de dividendes, afin de porter le montant total de la distribution de dividendes à la somme de 90.000 €, soit 112,50 € par part.

Le paiement des dividendes sera effectué dès l'issue des présentes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d’option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d’option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d’émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d’émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Exercice clos	Non éligible à l’abattement prévu par les dispositions de l’article 158-3 2° du CGI	Éligible à l’abattement prévu par les dispositions de l’article 158-3 2° du CGI
31/12/2022	0 €	70.000 €
31/12/2021	0 €	45.000 €
31/12/2020	0 €	45.000 €

Vote de l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19-04-2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Monsieur Franck DUFOUR

DocuSigned by:

D1C7B65DA83440D...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 726 600.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 234 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 90 877.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	227		
Installations générales agencements aménagements divers	1 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 444		
TOTAL	7 444		
Autres participations	420 631		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	420 661		
TOTAL GENERAL	428 332		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			227	227
Installations générales agencements aménagements divers			1 000	1 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 736	3 707	3 707
TOTAL		2 736	4 707	4 707
Autres participations		10 621	410 010	410 010
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL		10 621	410 040	410 040
TOTAL GENERAL		13 357	414 974	414 974

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	227			227
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 444		2 736	3 707
TOTAL	6 444		2 736	3 707
TOTAL GENERAL	6 671		2 736	3 934

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	46 800	46 800	
Impôts sur les bénéfices	451	451	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 113	2 113	
Groupe et associés	97 755	97 755	
Débiteurs divers	1 972	1 972	
Charges constatées d'avance	3 993	3 993	
TOTAL	153 114	153 114	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 369	13 369		
Personnel et comptes rattachés	17 309	17 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 178	42 178		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 044	11 044		
Autres impôts taxes et assimilés	706	706		
Groupe et associés	1 095	1 095		
TOTAL	85 700	85 700		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320
Dettes fiscales et sociales	52 896
Total	54 216

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 993
Total	3 993

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- HARLOR PLASTIC	705 050	100.00	234 899
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			